



## La demande d'emploi des personnes handicapées reste à la hausse malgré la reprise des années 2000

**PAR SOMOUDOM INTHAVONG**

RESPONSABLE DE LA MISSION RÉGIONALE  
D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA  
FORMATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

LA MISSION RÉGIONALE D'OBSERVATION DE  
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DES PERSONNES  
HANDICAPÉES, FINANCÉE PAR L'AGEFIPH  
(ASSOCIATION NATIONALE POUR LA GESTION DES  
FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES  
PERSONNES HANDICAPÉES), A ÉTÉ MISE EN PLACE  
PAR CONVENTIONNEMENT AU SEIN DE  
L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES MÉTIERS, DANS LE  
CADRE DU CONTRAT DE PLAN ETAT - RÉGION, EN  
OCTOBRE 2000.

CETTE MISSION A, NOTAMMENT, POUR OBJECTIF, DE  
CONCOURIR À UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU  
PUBLIC HANDICAPÉ, EN EMPLOI, EN FORMATION OU  
AU CHÔMAGE, ET D'ÉLABORER DES ANALYSES EN  
VUE D'AIDER À LA DÉCISION.

La politique d'aide en direction des personnes handicapées s'est progressivement construite au cours du siècle dernier. Les lois décisives (loi N° 75 - 534 du 30 juin 1975 d'orientation en faveur des personnes handicapées ; loi N° 87-157 du 10 juillet 1987 sur l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés) ont permis de structurer davantage les actions d'insertion professionnelle en faveur de ce public. De nouveaux acteurs et de nouvelles règles en sont directement issus. Un effort conséquent et permanent améliore peu à peu la situation d'insertion professionnelle et la représentation des personnes handicapées. Mais ce public reste encore fragile. Ses caractéristiques individuelles le pénalisent, avec notamment un niveau de formation sensiblement plus faible que la population valide, et une moyenne d'âge plus élevée. C'est ce qui pourrait expliquer qu'il soit ainsi exposé plus que d'autres au chômage. Les personnes handicapées demandeuses d'emploi en région PACA ont moins bien bénéficié de la reprise économique que les autres catégories de publics. Leur situation semble à nouveau s'aggraver avec le ralentissement de la conjoncture actuelle. Cependant, elle varie selon les contextes départementaux et les catégories de handicap. Un des résultats marquants de cette étude est que là où l'ensemble des demandeurs d'emploi sont confrontés à certaines difficultés (durée élevée au chômage, faible niveau de formation, etc.), les personnes handicapées elles aussi, apparaissent en général, marquées par l'ampleur locale de ces difficultés. Les mécanismes de maintien du chômage des personnes handicapées s'approchent de celles de la population générale. Ils posent la question du handicap et des difficultés qui sont propres à la population au chômage. Ils conduisent à réfléchir sur les politiques spécifiques en faveur des

personnes handicapées et sur leur articulation à des politiques plus communes aux difficultés de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

### UNE DIFFICILE RÉSORPTION DU CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES EN PACA

La résorption du chômage est différente selon les publics en demande d'emploi. Elle peut dépendre d'un grand nombre de facteurs (tels que les caractéristiques individuelles, le fonctionnement du marché du travail, etc.). S'agissant des personnes handicapées, la diminution du chômage a été relativement faible par rapport à l'ensemble de la population, à la fin des années 1990.

Au 31 décembre 2001, 12 723 personnes handicapées sont au chômage en région PACA (1). Elles sont dans huit cas sur dix reconnues par la COTOREP (2). Près de la moitié des personnes handicapées demandeuses d'emploi a un handicap modéré et/ou durable.

Les études sur les personnes handicapées demandeuses d'emploi réalisées par la Mission Régionale d'Observation de l'Emploi et de la Formation des Personnes Handicapées de l'ORM, montrent que, d'une année sur l'autre, la part des personnes handicapées demandeuses d'emploi de catégorie 1 par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, a légèrement augmenté en région PACA (5,6% en 2001 contre 5,3% en 2000).

Part des personnes handicapées demandeuses d'emploi par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi en PACA

	2000	2001
Personnes handicapées demandeuses d'emploi (PH DE)	12 466	12 723
Ensemble des DE	231 574	223 963
Part des personnes PH DE/DE	5,30%	5,60%

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2000 et 2001 - Traitement ORM



## La demande d'emploi des personnes handicapées reste à la hausse malgré la reprise des années 2000

Par ailleurs, la période de forte croissance économique entre 1997 et 2000 a moins bénéficié aux personnes handicapées demandeuses d'emploi qu'à l'ensemble de la population des demandeurs d'emploi. En outre, le ralentissement de la conjoncture actuel a relancé à la hausse le nombre de chômeurs handicapés en 2001, alors qu'il a continué à réduire, même plus modérément, le nombre total de demandeurs d'emploi.

Evolution du nombre de personnes handicapées demandeuses d'emploi et de l'ensemble de la population demandeuse d'emploi en PACA		
	Evolution 2000/1999	Evolution 2001/2000
PH DE	-7,70%	2%
Ensemble des DE	-13,50%	-3,60%

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2000 et 2001 - Traitement ORM

### DES CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES QUI DÉFAVORISENT LES PERSONNES HANDICAPÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

A l'instar de certaines populations éloignées de l'emploi, des caractéristiques individuelles accentuent les difficultés d'insertion professionnelle des personnes handicapées. En 2001, les personnes handicapées demandeuses d'emploi en PACA sont composées de 64,1% d'hommes (51% chez les personnes valides). Il s'agit d'un public plutôt âgé (23,8% ont au moins 50 ans contre 14,1% pour les personnes valides) et vieillissant (les "50 ans et plus" progressent de 0,9% entre 2000 et 2001). 36,3% ont un niveau de formation inférieur au BEP/CAP (25,8% pour les personnes valides). Parmi les personnes handicapées au chômage, nombreuses sont celles à la recherche d'un emploi de faible niveau de qualification (60%). Vraisemblablement du fait de ces caractéristiques, la population handicapée connaît des difficultés pour sortir du chômage. Ainsi, 41,1% des personnes handicapées demandeuses d'emploi ont une ancienneté de plus d'un an au chômage contre 30,5% pour les autres demandeurs d'emploi.

L'ancienneté au chômage selon les catégories de public (%)		
Ancienneté	Public DE hors PH	Ensemble du public PH DE
-12 mois	69,6	58,9
12 et - 24 mois	18	22,3
24 mois et +	12,4	18,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2001 - Traitement ORM

Les publics handicapés sont plus nombreux en situation de chômage de longue durée en 2001 (+1,2%), alors que la tendance est à la baisse pour les demandeurs d'emploi non handicapés (-1,4%). Les personnes handicapées reconnues de catégories C et les titulaires de pension d'invalidité, sont relativement les plus touchés par le chômage de longue durée (respectivement 43% et 44,7%).

### DES DIFFÉRENCES ET DES PROXIMITÉS LOCALES DES PUBLICS DEMANDEURS D'EMPLOI

Certes, on observe une augmentation générale des personnes handicapées demandeuses d'emploi sur l'ensemble des départements. Cependant, elle n'est pas uniforme et ne touche pas toujours les mêmes individus.

Part des PH DE parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi		
	Ensemble des DE	% PH DE
Alpes de Haute-Provence	5 647	8,8
Hautes-Alpes	3 492	8,0
Alpes-Maritimes	43 423	6,3
Bouches-du-Rhône	104 177	5,1
Var	44 664	5,9
Vaucluse	20 830	5,9
<b>PACA</b>	<b>209 589</b>	<b>5,7</b>

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2001 - Traitement ORM

\*Toutes les personnes handicapées demandeuses d'emploi ne sont pas localisées, mais elles représentent une part non significative.

Ainsi, la part des personnes handicapées demandeuses d'emploi par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, varie selon les territoires. Dans les départements alpins, elle est élevée (8,8% dans les Alpes de Haute-Provence) alors que dans les départements urbains, elle est beaucoup plus faible (5,1% dans les Bouches-du-Rhône). Le fonctionnement du marché du travail, le poids relatif des personnes handicapées sur un territoire donné et les caractéristiques du public étudié, peuvent expliquer ces résultats.

Une analyse territoriale plus fine de la population concernée selon leurs caractéristiques et la catégorie de handicap, révèle des situations diversifiées des personnes handicapées demandeuses d'emploi en région PACA. D'une manière générale, les hommes handicapés

#### AVERTISSEMENT

TOUS CES RÉSULTATS SONT À RELATIVISER À PROPORTION DE L'AUGMENTATION POSSIBLE DE LA POPULATION TOTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES. CELLE-CI EST EN L'ÉTAT ACTUEL, DIFFICILE À APPRÉCIER. SI TEL ÉTAIT LE CAS, LA LÉGÈRE CROISSANCE DU NOMBRE DE PERSONNES HANDICAPÉES DEMANDEUSES D'EMPLOI POURRAIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME UNE AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'INSERTION D'UNE POPULATION GLOBALEMENT PLUS NOMBREUSE.

LA CROISSANCE DES ANNÉES 2000 N'A PAS PLEINEMENT PROFITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

demandeurs d'emploi sont sur-représentés par rapport aux demandeurs d'emploi valides. Les écarts sont importants et différents selon les départements. Le poids des hommes handicapés demandeurs d'emploi est particulièrement élevé dans le Var (66,7% contre 49,9%) et le Vaucluse (68,2% contre 50,8%).

	Part des hommes dans la population hommes - femmes handicapés demandeurs d'emploi selon les départements	
	% hommes PH DE	% hommes DE non handicapés
Alpes de Haute-Provence	62,3 %	49,9 %
Hautes-Alpes	63,1 %	48,6 %
Alpes-Maritimes	62,6 %	51,8 %
Bouches-du-Rhône	62,8 %	51,4 %
Var	66,7 %	49,9 %
Vaucluse	68,2 %	50,8 %
<b>PACA</b>	<b>64,1 %</b>	<b>51,0 %</b>

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2001 - Traitement ORM

Du point de vue de l'âge, la part élevée des "50 ans et plus", constitue une caractéristique marquante des personnes handicapées demandeuses d'emploi. Là aussi, il y a de fortes variations selon les départements. Ainsi, les Alpes-Maritimes et le Var se distinguent des autres départements avec respectivement 26,4% et 27,7% des personnes handicapées demandeuses d'emploi de "50 ans et plus". Celles-ci sont relativement moins nombreuses dans les départements alpins (20,2% dans les Alpes de Haute-Provence et 19,4% dans les Hautes-Alpes).

Dans les départements où il y a de fortes proportions des "50 ans et plus" parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi, il y a aussi une plus forte proportion des "50 ans et plus" chez les personnes handicapées.

	Part des PH DE de "50 ans et plus" selon les départements	
	PH DE de "50 ans et plus"	DE non handicapés "50 ans et plus"
Alpes de Haute-Provence	20,2 %	12,8 %
Hautes-Alpes	19,4 %	10,8 %
Alpes-Maritimes	26,4 %	17,1 %
Bouches-du-Rhône	21,3 %	13,9 %
Var	27,7 %	16,2 %
Vaucluse	22,7 %	14,4 %
<b>PACA</b>	<b>23,8 %</b>	<b>14,1 %</b>

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2001 - Traitement ORM

De nombreuses études montrent que la variable de l'âge est explicative de la durée au chômage. Un chômeur âgé connaît plus de difficultés à trouver un emploi et par voie de conséquence, reste plus longtemps au chômage. En s'éloignant de l'emploi, il se fragilise de plus en plus. Ce processus de précarisation peut s'appliquer aussi à la population handicapée. Il pose les questions sociales de (ré)insertion professionnelle. Cette dimension en soulève d'autres sur les mesures

d'accompagnement et de suivi professionnel.

La durée au chômage informe sur la situation du marché du travail. S'agissant des personnes handicapées, près de 41,1% sont demandeuses d'emploi "d'un an et plus" contre 30,5% pour les demandeurs d'emploi valides. Elles sont nombreuses à se retrouver dans cette situation dans les Bouches-du-Rhône (46,1%) et, le Var (40,2%). En revanche, les personnes handicapées des départements alpins apparaissent moins touchées par le chômage de longue durée. C'est surtout le cas des Hautes-Alpes (21,5%), et dans une moindre mesure, les Alpes de Haute-Provence (35,1%).

Là encore, il semble y avoir une corrélation forte entre les personnes handicapées demandeuses d'emploi et les autres demandeurs pour le chômage de longue durée.

Une question se pose : le caractère saisonnier de l'économie de montagne joue-t-il sur l'emploi des personnes handicapées en limitant le chômage de longue durée, comme il joue sur l'ensemble de la population ?

	Part des personnes handicapées demandeuses d'emploi de longue durée (PH DELD) parmi les demandeuses d'emploi de longue durée (DELD) selon les départements (%)	
	PH DELD	DELD
Alpes de Haute-Provence	35,1 %	24,9 %
Hautes-Alpes	21,5 %	18,2 %
Alpes-Maritimes	36,7 %	24,5 %
Bouches-du-Rhône	46,7 %	35,8 %
Var	40,2 %	29,1 %
Vaucluse	38,2 %	23,5 %
<b>PACA</b>	<b>41,1 %</b>	<b>30,5 %</b>

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2001 - Traitement ORM

Le niveau de formation est relativement faible. 36,3% de personnes handicapées demandeuses d'emploi ont un niveau inférieur au BEP/CAP contre 25,8% pour les demandeurs d'emploi non handicapés. Les Alpes-Maritimes (36,7%), les Bouches-du-Rhône (36,9%) et le Vaucluse (42%) sont les départements où les pourcentages sont les plus élevés.

	Part des personnes handicapées et non handicapées demandeuses d'emploi ayant un niveau formation inférieur au BEP/CAP selon les départements (%)	
	PH DE	DE non handicapés
Alpes de Haute-Provence	28,5 %	20,7 %
Hautes-Alpes	25,8 %	15,9 %
Alpes-Maritimes	36,7 %	23,2 %
Bouches-du-Rhône	36,9 %	27,8 %
Var	34,5 %	24,6 %
Vaucluse	42,0 %	27,5 %
<b>PACA</b>	<b>36,3 %</b>	<b>25,8 %</b>

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2001 - Traitement ORM

CERTAINES VARIABLES, COMME L'ÂGE ET LE NIVEAU DE FORMATION, PEUVENT ÊTRE EXPLICATIVES DE LA SITUATION DU CHÔMAGE

LE CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES SEMBLE AUSSI MARQUÉ PAR L'AMPLEUR DES DIFFICULTÉES LOCALES

La réalité du chômage selon les catégories de handicap est également différente selon les territoires et les écarts peuvent être importants. En analysant les données de l'année 2001, la composition des demandeurs d'emploi par département montre la prédominance des catégories de la COTOREP et plus particulièrement la catégorie B (handicap modéré). Elle s'élève à 48,5% en PACA. Elle varie sur les territoires de 41,5% dans les Bouches-du-Rhône à 64,9% dans les Alpes de Haute-Provence.

La part de la population handicapée de catégorie A (handicap léger) est de 19,2%. Elle a augmenté de 3,2% et se traduit par de fortes variations selon les départements. Ainsi, elle va de 10,2% dans le Var à 34,7% dans le Vaucluse. Elle a évolué à la hausse dans les Hautes-Alpes (+3,5%) et dans les Bouches-du-Rhône (+5,6%). Enfin, le poids de la population handicapée de catégorie C (handicap lourd) est moins élevé que les autres catégories sur les territoires (11,3%). Il va de 7,6% dans les Alpes de Haute-Provence à 16,9% dans les Hautes-Alpes. Il a diminué dans les Alpes-Maritimes (-0,9%), dans le Var (-0,6%) et dans le Vaucluse (-1,1%). Deux hypothèses peuvent être formulées pour comprendre ces situations multiples. Les pratiques professionnelles des commissions sont variables selon les départements. Les réalités socio-économiques expliquent aussi en partie ces réalités. Il peut y avoir une aptitude variable de l'appareil économique à accueillir les personnes handicapées selon les territoires.

Les demandeurs d'emploi par catégories de handicap selon les départements en PACA (%)

	04	05	06	13	83	84	Région PACA
Pension d'invalidité	2,5	0,3	1,9	3,7	2,7	2,0	2,8
Rentes d'accidenté du travail	2,0	0,3	1,3	1,7	3,7	2,0	2,0
Catégorie A	15,5	21,5	19,5	19,8	10,2	34,7	19,2
Catégorie B	64,9	43,8	53,6	41,5	57,9	42,0	48,5
Catégorie C	7,6	16,9	10,6	11,1	12,5	10,5	11,3
Instance COTOREP	7,4	16,2	11,2	6,3	9,9	6,1	8,3
Veuves de guerre	0	0	0	0,2	0	0	0,1
Mutilés de guerre	0	0	0,1	0,2	0,3	0,3	0,2
Autres (orphelins de guerre...)	0	1,0	1,8	15,5	2,8	2,4	7,6
<b>Total %</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Effectifs</b>	<b>499</b>	<b>279</b>	<b>2 736</b>	<b>5 264</b>	<b>2 635</b>	<b>1 231</b>	<b>12 644</b>

Source : DRTEFP - DEFM cat. 1 au 31/12/2001 - Traitement ORM

Précautions de lecture : La catégorie « orphelins de guerre » est particulièrement élevée dans le département des Bouches-du-Rhône. La moyenne nationale « des mutilés de guerre et assimilés » avoisinant les 4%, le chiffre de ce département est à prendre avec précaution.

#### BIBLIOGRAPHIE

- DARES du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, "En 1998, croissance des embauches de travailleurs handicapés mais stabilité de leur taux d'emploi", Premières informations et premières synthèses, n° 28.1, juillet 2000.
- DARES du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, "L'emploi et le chômage des personnes handicapées en 1999", Premières informations et premières synthèses, novembre 2001, n° 44.3.
- DRTEFP PACA, "Conjoncture 4e trimestre 2001", n°04, Trimestriel de l'emploi, du marché du travail et de la formation Professionnelle.
- DRTEFP PACA, "Conjoncture Décembre 2001", n°10, Le mensuel du marché du travail en PACA.
- Inthavong S., "Conception d'une plate-forme régionale de

- statistiques sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées", Collection "Méthode", Observatoire Régional des Métiers, janvier 2002.
- Inthavong S., "Handicap et chômage en PACA", Collection "En quelques chiffres", Observatoire Régional des Métiers, mai 2002.
- L'Observatoire de l'ANPE, "Le chômage des personnes handicapées : portrait statistique", Les essentiels, juin 2001
- Observatoire Régional des Métiers, "Les secteurs d'activité en PACA 1998".
- Triomphe A. (sous la direction de), "Les personnes handicapées en France : données sociales", INSERM - CTNERHI, 2<sup>ème</sup> édition 1995.

(1) Il s'agit de DEFM de catégorie 1 du chômage : Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois, immédiatement disponibles et recherchant un emploi à plein temps.

(2) La COTOREP (COmmision Technique d'OriEntation et de REclassement Professionnel) est implantée dans chaque département. Elle accorde ou non un statut de ROTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), et

procède au classement des personnes ROTH dans une des trois catégories : la catégorie A (handicap léger et/ou temporaire), la catégorie B (handicap modéré et/ou durable), la catégorie C (handicap grave et/ou définitif).



41, la Canebière - 13001 Marseille  
Tél. 04 96 11 56 56  
Fax 04 96 11 56 59  
E-mail info@orm-paca.org  
Web orm-paca.org